

Séance du jeudi 30 septembre 2021

Date de la convocation: 16/09/2021

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt-et-un et le trente septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 8
Présents : Pierre CAPOU, Catherine LISSARRAGUE, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Noël PEREIRA DA CUNHA, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Votants : 9

Représentés : Serge LAGUIBEAU

Excusés :

Absents : Joseph FROMIGUE, Xavier MACIAS, Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Pascal FLURIN

2021_054 - Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EAU THERMALE AU BENEFICE DE L'ENTREPRISE BALLOT-FLURIN POUR L'ANNEE 2021

Le président expose au conseil que l'entreprise Ballot-Flurin élabore et commercialise des cosmétiques (gamme api-thermale) à base d'eau thermale prélevée aux thermes de César. Ce prélèvement s'effectue depuis plusieurs années sans accord écrit. Pour régulariser cette situation, une négociation a abouti au compromis suivant. Une facturation sera effectuée à l'entreprise à hauteur de :

- 2,5% sur les ventes 2020 versé immédiatement (ventes de 48 554€) : 1 213,85 €
- 2,5% sur les ventes 2021 versé à la clôture des comptes en 2022

Les ventes seront justifiées par l'entreprise par un rapport visé par un commissaire aux comptes.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical à l'unanimité des délégués présents, hormis Pascal Flurin qui ne prend pas part au vote, **DECIDE :**

- **D'ETABLIR** une convention mentionnant les conditions susdites pour régulariser l'utilisation de l'eau thermale par l'entreprise Ballot-Flurin pour 2020 et 2021 ;
- **D'AUTORISER** le président à signer la convention et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/10/2021 065-256501321-20210930-2021_054-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le président
Pierre CAPOU



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Tarbes

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/10/2021 065-256501321-20210930-2021_054-DE
